

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale  
Service des communes  
1.39.59

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 5 AVRIL 2019  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL****OBJET : Commune de Meyreuil - Contrat Départemental de Développement et  
d'Aménagement 2019/2021 - Tranche 2019.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent projet a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux 2019/2021 envisagé par la commune de Meyreuil, pour lequel cette dernière sollicite une aide du Département, dans le cadre d'un contrat départemental de développement et d'aménagement.

Projets prévus à partir de 2019

- CONSTRUCTION DE DEUX COURS DE TENNIS COUVERTS, D'UN PADEL ET D'UN TERRAIN DE FOOTBALL A 7

La commune de Meyreuil souhaite améliorer son niveau d'équipements sportifs. En effet, l'augmentation de la population de la commune génère des demandes croissantes en matière de pratique sportive. La commune souhaite réaliser deux cours de tennis couverts, un padel et un terrain de football à 7.

De cette façon, les nouveaux équipements compléteront les aménagements actuels du Tennis Club de Meyreuil et du Stade de football Sainte-Barbe.

Le montant global de cette opération prévue en 2019 et 2021 s'élève à 980 876 € HT, dont 699 061 € HT pour la tranche 2019. La commune pourrait bénéficier d'une subvention de la Région de 196 175 €. L'aide départementale pourrait s'élever à 588 526 €, dont 419 437 € au titre de la tranche 2019.

- DOMAINE DE VALBRILLANT – REFECTION FAÇADES, TOITURES ET MENUISERIES EXTERIEURES

Propriétaire de cette bâtisse datant du XVIIIème siècle depuis 2006, la commune souhaite utiliser au mieux le domaine de Valbrillant en faisant bénéficier ses administrés de ce cadre exceptionnel, lors de diverses manifestations. Pour cela, elle envisage de réaliser des travaux conservatoires relatifs à la mise hors d'eau et hors d'air.

Le montant global de cette opération prévue en 2019 et 2021 s'élève à 453 843 € HT, dont 259 543 € HT pour la tranche 2019. La commune ne bénéficie pas d'autres subventions. L'aide départementale pourrait s'élever à 272 306 €, dont 155 726 € au titre de la tranche 2019.

## Projets prévus à partir de 2020

- PROLONGEMENT DU MUR ANTI-BRUIT DU QUARTIER DES BASTIDONS A L'ECHANGEUR

La commune a engagé en 2018 la réalisation du Projet Urbain Ballon dans le secteur du Plan de Meyreuil. La commune souhaite poursuivre cette protection acoustique pour réduire les nuisances sonores du quartier des Bastidons jusqu'à l'échangeur.

Le montant global de cette opération prévue en 2020 s'élève à 567 343 € HT. La commune ne bénéficie pas d'autres subventions. L'aide départementale pourrait s'élever à 340 406 €

- COUVERTURE PARTIELLE DU BOULODROME

Poursuivant l'amélioration de son niveau d'équipements sportif, la commune prévoit l'aménagement de son boulodrome, en le couvrant partiellement. Cet espace pourra également être utilisé pour d'autres manifestations.

Le montant global de cette opération prévue en 2020 s'élève à 175 410 € HT. La commune pourrait bénéficier d'une subvention de la Région de 35 082 € L'aide départementale pourrait s'élever à 105 246 €

## Projets prévus à partir de 2021

- AMENAGEMENT DE LA BASTIDE DE BALLON EN ESPACE INTERGENERATIONNEL ET ASSOCIATIF

La commune pilote l'aménagement urbain de l'Éco-quartier Ballon. Dans ce projet urbain, la Bastide de Ballon est dédiée à un équipement public intergénérationnel à vocation socio-culturelle. Il fait partie d'un triptyque éducation, culture, loisirs, que la commune souhaite développer pour la vie collective et l'animation du nouvel Éco-quartier.

Le montant global de cette opération prévue en 2021 s'élève à 600 000 € HT. La commune pourrait bénéficier d'une subvention de la Région de 120 000 € L'aide départementale pourrait s'élever à 360 000 €

Ainsi, le montant total des travaux de ce contrat 2019/2021 s'élève à 2 777 472 € HT, dont 958 604 € HT au titre de la tranche 2019, conformément à l'annexe 1 du rapport qui présente également l'échéancier de réalisation des opérations.

La participation globale du Département pourrait être fixée à 1 666 484 € pour ce programme 2019/2021, dont 575 163 € pour la tranche 2019, selon le détail indiqué en annexe 1.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL